

Document d'Informations Clés (DIC)

OBJET

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

MONCEAU MARCHÉ MONÉTAIRE (le « Fonds ») Compartiment de la SICAV MONCEAU MARCHÉ MONÉTAIRE Parts de catégorie C (les « Parts »)

Initiateur du PRIIP :	MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS	Code ISIN :	FR0013532082
Adresse :	65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France	Pour plus d'informations Veuillez contacter l'initiateur du PRIIP :	Téléphone : +33 1 83 79 04 98 Email : contact@monceau-am.com Site : www.monceau-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Date de production du Document d'Informations Clés : 01/01/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE

Monceau Marché Monétaire est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement de droit français. Sa classification AMF est « fonds monétaire à valeur liquidative standard ».

OBJECTIFS

L'objectif de la gestion est de chercher à obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du Fonds est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de la performance du Fonds.

La performance de la SICAV pourra être comparée a posteriori à l'€STER (European Short Term Rate) capitalisé, indicateur de référence de l'OPCVM. Toutefois, compte tenu du caractère discrétionnaire de la gestion de la SICAV, la SICAV n'a pas vocation à répliquer cet indicateur de référence. La gestion est totalement active et libre. La performance du Fonds pourra, par conséquent, s'écarter de celle de l'indicateur.

L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil (SFDR).

La SICAV investit dans un portefeuille composé d'instruments du marché monétaire, de titres de créances négociables et obligations ou assimilés à rémunération fixe, et variable ou révisable, la révision du taux devant se faire sur la base d'un taux ou d'un indice du marché monétaire, ou dans des dépôts auprès d'établissements de crédit. Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, marchés et facteurs techniques) de l'évolution des taux d'intérêt réels et de l'inflation. Cette analyse permet la détermination des zones géographiques, des niveaux de sensibilité et l'anticipation des évolutions des taux en fonction du scénario économique de la gestion retenu. Le choix des sous-jacents sera effectué de manière discrétionnaire, sans privilégier un style, une taille de capitalisation, un thème d'investissement ou un pays au sein de la zone géographique du fonds, de manière à atteindre l'objectif de gestion fixé.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de l'actif sur des instruments du marché monétaire de la zone OCDE et libellés dans la devise d'un des pays membres de cette zone. Dans le cadre de la gestion de

l'OPCVM, le gérant peut investir dans des obligations (à taux fixes, à taux variables, révisables et indexées) et dans des titres de créances négociables (Bons du Trésor, Negotiable European Commercial Paper- « NEU CP » et Negotiable European Medium Term Note - « NEU MTN »). Pour les investissements réalisés dans des instruments libellés dans une devise différente de l'euro, le risque de change devra être totalement couvert.

La gestion s'assure que les titres détenus en portefeuille sont de haute qualité de crédit selon le processus interne de notation. Elle procède à l'allocation du niveau de risque de crédit (critères financiers, choix du segment de courbe crédit, choix de la qualité de crédit et sélection des titres).

Par dérogation, l'OPCVM envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union européenne (états français, allemand, autrichien, belge, danois, hollandais, finlandais, suédois, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales (de type CADES, APHP, KFW), régionales (Länder allemands notamment) ou locales (collectivités locales comme la Ville de Paris ou les départements français) des États membres ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers hors pays émergents (Etats-Unis, Canada, Japon, Suisse, Norvège), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

L'intégration de critères ESG contribue à enrichir encore l'approche d'investissement sur les taux. Tous les émetteurs (corporates et souverains) font l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative dans le cadre d'un processus de notation qui s'appuie sur l'équipe d'analystes ESG interne et les données des sociétés de notation extrafinancière comme Vigeo-Eris et Ethifinance (pour les petites et

moyennes entreprises françaises). Le processus d'analyse ESG interne privilégie les émetteurs les mieux notés, quels que soient leur taille et leur secteur (« Best In Universe »), tandis que l'équipe de gestion fait progresser les émetteurs dans la durée à travers la politique d'engagement de PAM. L'application du filtre ESG permet de réduire l'univers d'investissement de plus de 20%.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues et centralisées chaque jour de bourse ouvrable avant 11h00, heure de Paris (J) et exécutées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

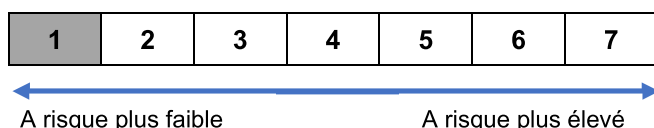
Ce Fonds est destiné aux investisseurs qui souhaitent une valorisation de leur capital, via un véhicule investi en instruments obligataires du marché monétaire.

DURÉE

Le Fonds a été créé le 30 Octobre 2020 pour une durée de 99 ans.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 3 mois. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Dans le cas où le produit est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement peut varier selon les fluctuations monétaires. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque faible.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité : Du fait de problèmes de liquidité, le fonds peut se trouver dans l'incapacité, temporaire ou permanente, de satisfaire ses obligations de paiement et/ou les demandes de rachat des investisseurs.

Risque de durabilité : fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

Risque de crédit : une dégradation de la notation des titres obligataires ou monétaires ou un défaut des émetteurs de ces titres peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Période d'investissement recommandée : 3 mois		
Investissement : 10 000 €		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 560 €
	Rendement annuel moyen	-4.40 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 560 €
	Rendement annuel moyen	-4.40 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 600 €
	Rendement annuel moyen	-4.00 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 630 €
	Rendement annuel moyen	-3.74 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 mois, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, ceux-ci sont complétés sur la base d'hypothèses retenues par la Société de Gestion. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Avertissement : les scénarios de performances ne préjugent pas des performances futures.

QUE SE PASSE T'IL SI L'INITIATEUR DU PRIIP N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Monceau Asset Management SAS est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Monceau Asset Management SAS doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres et dans ce cadre, les actifs du Fonds sont détenus par une société distincte, un dépositaire, de sorte que la capacité du Fonds à procéder au versement ne soit pas affectée par l'insolvabilité de Monceau Asset Management SAS. Votre perte ne sera pas couverte par un système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Investissement : 10 000 €	
Scénarios	Si vous sortez après 3 mois
Coûts totaux	405.69 €
Réduction du rendement *	4.18 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.17 % avant déduction des coûts et de -1.01 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée selon les différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 3 mois
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 4,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 €
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant maximum pouvant être payés lors du rachat. 0,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 0.20% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	4.95 €
Coûts de transaction	0,03 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	1 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Néant	Néant

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE : 3 mois

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? ».

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du Dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour ouvrable (J).

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS, situé au 65, Rue de Monceau, 75008 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@monceau-am.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur www.monceau-am.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de MONCEAU ASSET MANAGEMENT SAS – 65, Rue de Monceau, 75008 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion. D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds. Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Fonds dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : www.monceau-am.com.